

## Rapport de la commission des finances. Préavis no 9/25

### Mandat d'Etudes Parallèles MEP Réaménagement de la Place de la Gare AUBONNE

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,  
Mesdames et Messieurs les Municipaux,

<b>Objet</b>	Crédit d'étude – Réaménagement de la Place de la Gare d'Aubonne.
<b>Opération proposée</b>	Investissement.
<b>Coût de l'opération</b>	CHF 235'000.- TTC.
<b>Réalisation</b>	Si le MEP est accepté par le conseil communal ainsi que le crédit d'ouvrage, les travaux commenceraient en 2027.
<b>Financement</b>	Par trésorerie courante.
<b>Amortissement</b>	Une réserve de préfinancement existe au bilan pour CHF 1'976'100.-. (fonds de réserve : Etude et aménagement Pl. Ancienne Gare). Cette étude sera amortie en même temps et sur la même durée que le crédit d'ouvrage, soit en 60 ans norme MCH2. Si la réalisation ne voit pas le jour, l'étude sera amortie sur 10 ans par la réserve de préfinancement.
<b>Plan d'investissement</b>	Cet investissement figure dans le budget 2026 pour un montant de CHF 250'000.- à réaliser entre 2025-2026.
<b>Impact sur le compte de fonctionnement</b>	Pas d'impact à ce stade.

En exprimant de vifs remerciements pour toutes les informations reçues, le soussigné signale qu'il a été invité par le Président de la commission ad hoc à la séance du 11 novembre 2025 en présence du Municipal Olivier Gétaz.

#### 1. Préambule

Les 4 pools pluridisciplinaires sont mandatés (CHF 30000.- chacun) pour élaborer un projet tant en matière d'architecture, d'aménagement, de mobilité, de convivialité, de sécurité et d'animation. Dans le cadre du MEP, la Municipalité peut intervenir à tout moment lors de l'élaboration du projet, elle en reste donc maître.

## 2. En chiffres

Honoraires de l'architecte organisateur	CHF 35000.-
Etude préalable et étude historique du secteur	CHF 15000.-
Consultation de spécialistes (mobilité – économiste)	CHF 10000.-
Indemnités des membres du jury	CHF 25000.-
Frais de reproduction et maquette	CHF 15000.-
Prix et indemnités pour les 4 pools mandatés	CHF 120000.-
<u>Divers et imprévus (6,4% du coût total)</u>	<u>CHF 15000.-</u>
<b>Coût total</b>	<b>CHF 235000.-</b>

Actuellement le total de l'endettement au bilan est de CHF 22'132'000.- et les disponibilités s'élèvent à CHF 12'924'242,83.-.

Le choix du jury est de la compétence d'un architecte spécialisé dans les MEP. A noter que lors du dernier MEP (salle de gym), le montant touché par les jurés professionnels était plus élevé que pour les non professionnels et que les représentants de la commune n'ont reçu aucune indemnité. Ce principe s'appliquera aussi pour cette étude.

## 3. Remarques et conclusion

Les problèmes de circulation à l'entrée du bourg et en particulier des bus, qui ont de la peine à « s'empiler » à la gare, méritent d'être traités. Le MEP permet de prendre en considération cette problématique, tout en améliorant l'entrée du bourg afin de la rendre belle et conviviale, tout en pensant à la mobilité douce.

La commission des finances, à l'unanimité de ses membres, vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers d'accepter le préavis municipal 9/25.

Pour la commission des finances  
Le rapporteur François Linder

Aubonne, le premier décembre 2025.